

Initiative pour l'emploi des jeunes: montant de préfinancement initial supplémentaire versé aux programmes opérationnels

2015/0026(COD) - 21/04/2015 - Rapport déposé de la commission, 1ère lecture/lecture unique

La commission de l'emploi et des affaires sociales a adopté le rapport d'Elisabeth MORIN-CHARTIER (PPE, FR) sur la proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil modifiant le règlement (UE) n° 1304/2013 du Parlement européen et du Conseil relatif au Fonds social européen afin d'augmenter le montant du préfinancement initial versé aux programmes opérationnels soutenus par l'initiative pour l'emploi des jeunes.

La commission parlementaire a recommandé que le Parlement européen arrête sa position en première lecture **en faisant sienne la proposition de la Commission.**

Compte tenu de l'urgence qu'il y a à traiter le problème du chômage des jeunes, la proposition de la Commission prévoit d'augmenter de 1% à 30% le taux de préfinancement initial versé en 2015 aux programmes opérationnels soutenus par l'initiative pour l'emploi des jeunes (IEJ). Cette initiative est intégrée dans la programmation du Fonds social européen (FSE).